

défaillamment le compte de liquidation et le soldé extraordinaire.

AFFAIRES MILITAIRES

Armée. — GÈRE. — Par décret en date du 18 décembre 1884, ont été promus dans le corps du génie, au grade d'adjudant principal de 1re classe, M. Barladoux, adjoint principal de 2e classe à Dunkerque, en remplacement de M. André, retraité. — Maintenu à son poste actuel.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Nous lions dans le Figaro : L'élection sénatoriale qui va avoir lieu dans le département du Nord, en remplacement de M. Dutilleul, décédé, ne laisse pas le parti conservateur inactif.

CHRONIQUE LOCALE

Le conseil municipal. — Les membres de la commission mixte se réuniront à la mairie de Roubaix, le samedi 20 décembre courant, à onze heures du matin, pour l'adjudication de la fourniture du plomb et de la fonte nécessaires au service des eaux pendant l'année 1885.

l'hôpital. Quant à Lestrucq, son état est satisfaisant, et cet accident n'aura eu pour lui d'autre conséquence que l'incapacité de travail d'une quinzaine de jours.

CHRONIQUE LOCALE

Le concert offert aux membres honoraires du Choral Nadaud aura lieu le dimanche 23 décembre, à l'Église Notre-Dame. Cette fête promet de beaux succès.

CHRONIQUE LOCALE

Chronique théâtrale. — Une représentation extraordinaire a eu lieu lundi soir au Théâtre des Bénédictins.

CHRONIQUE LOCALE

Chambre de commerce. — Elections du vendredi 10 décembre 1884. Bureau à l'Hôtel-de-Ville, salle des mariages.

ceux qui ont été frappés, en particulier la fanfare du Petit-Château qui a eu l'honneur de jouer.

CHRONIQUE LOCALE

Un vagabond. — Gustave Guérin, de Temple, sans domicile fixe, a été arrêté en flagrant délit de mendicité.

CHRONIQUE LOCALE

Mgr Larue à Rome. — Une dépêche de Rome nous apprend que Mgr Larue, évêque nommé de Valenciennes, a été nommé à Rome.

CHRONIQUE LOCALE

Le tribunal correctionnel de Lille. Audience du jeudi 18 décembre. Présidence de M. PARENTY.

il s'est réfugié dans sa chambre : on a condamné la porte pour empêcher de s'échapper.

CHRONIQUE LOCALE

Un nouveau condamné à mort. — La cellule, qu'Anglois occupait dans la prison de Saint-Omer, n'aura pas été longtemps vide.

CHRONIQUE LOCALE

Belgique. — Mercredi, représentant le débat sur le budget des votes et moyens, M. Malou a répondu, après M. Beernaert, à M. Frère, en ce qui concerne la situation financière.

CHRONIQUE LOCALE

Belgique. — Mercredi, représentant le débat sur le budget des votes et moyens, M. Malou a répondu, après M. Beernaert, à M. Frère, en ce qui concerne la situation financière.

Vous êtes prêt d'assister à l'Obit de Confirmer que fera célébrer en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le samedi 20 décembre 1884.

CHRONIQUE LOCALE

Belgique. — Mercredi, représentant le débat sur le budget des votes et moyens, M. Malou a répondu, après M. Beernaert, à M. Frère, en ce qui concerne la situation financière.

CHRONIQUE LOCALE

Belgique. — Mercredi, représentant le débat sur le budget des votes et moyens, M. Malou a répondu, après M. Beernaert, à M. Frère, en ce qui concerne la situation financière.

CHRONIQUE LOCALE

Belgique. — Mercredi, représentant le débat sur le budget des votes et moyens, M. Malou a répondu, après M. Beernaert, à M. Frère, en ce qui concerne la situation financière.

Vous êtes prêt d'assister à l'Obit de Confirmer que fera célébrer en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le samedi 20 décembre 1884.

CHRONIQUE LOCALE

Belgique. — Mercredi, représentant le débat sur le budget des votes et moyens, M. Malou a répondu, après M. Beernaert, à M. Frère, en ce qui concerne la situation financière.

CHRONIQUE LOCALE

Belgique. — Mercredi, représentant le débat sur le budget des votes et moyens, M. Malou a répondu, après M. Beernaert, à M. Frère, en ce qui concerne la situation financière.

CHRONIQUE LOCALE

Belgique. — Mercredi, représentant le débat sur le budget des votes et moyens, M. Malou a répondu, après M. Beernaert, à M. Frère, en ce qui concerne la situation financière.

LE DEU DU MORT

— Vous penseriez alors qu'on aurait pu, grâce à une indiscretion ou à toute autre cause, avoir connaissance de ce que vous aviez écrit sur ce papier ?

LE DEU DU MORT

— Vous penseriez alors qu'on aurait pu, grâce à une indiscretion ou à toute autre cause, avoir connaissance de ce que vous aviez écrit sur ce papier ?

LE DEU DU MORT

— Vous penseriez alors qu'on aurait pu, grâce à une indiscretion ou à toute autre cause, avoir connaissance de ce que vous aviez écrit sur ce papier ?

LE DEU DU MORT

— Vous penseriez alors qu'on aurait pu, grâce à une indiscretion ou à toute autre cause, avoir connaissance de ce que vous aviez écrit sur ce papier ?

LE DEU DU MONT

— Vous penseriez alors qu'on aurait pu, grâce à une indiscretion ou à toute autre cause, avoir connaissance de ce que vous aviez écrit sur ce papier ?

LE DEU DU MONT

— Vous penseriez alors qu'on aurait pu, grâce à une indiscretion ou à toute autre cause, avoir connaissance de ce que vous aviez écrit sur ce papier ?

LE DEU DU MONT

— Vous penseriez alors qu'on aurait pu, grâce à une indiscretion ou à toute autre cause, avoir connaissance de ce que vous aviez écrit sur ce papier ?

LE DEU DU MONT

— Vous penseriez alors qu'on aurait pu, grâce à une indiscretion ou à toute autre cause, avoir connaissance de ce que vous aviez écrit sur ce papier ?

LE DEU DU MONT

— Vous penseriez alors qu'on aurait pu, grâce à une indiscretion ou à toute autre cause, avoir connaissance de ce que vous aviez écrit sur ce papier ?

LE DEU DU MONT

— Vous penseriez alors qu'on aurait pu, grâce à une indiscretion ou à toute autre cause, avoir connaissance de ce que vous aviez écrit sur ce papier ?

LE DEU DU MONT

— Vous penseriez alors qu'on aurait pu, grâce à une indiscretion ou à toute autre cause, avoir connaissance de ce que vous aviez écrit sur ce papier ?

LE DEU DU MONT

— Vous penseriez alors qu'on aurait pu, grâce à une indiscretion ou à toute autre cause, avoir connaissance de ce que vous aviez écrit sur ce papier ?

LE DEU DU MONT

— Vous penseriez alors qu'on aurait pu, grâce à une indiscretion ou à toute autre cause, avoir connaissance de ce que vous aviez écrit sur ce papier ?

LE DEU DU MONT

— Vous penseriez alors qu'on aurait pu, grâce à une indiscretion ou à toute autre cause, avoir connaissance de ce que vous aviez écrit sur ce papier ?

LE DEU DU MONT

— Vous penseriez alors qu'on aurait pu, grâce à une indiscretion ou à toute autre cause, avoir connaissance de ce que vous aviez écrit sur ce papier ?

LE DEU DU MONT

— Vous penseriez alors qu'on aurait pu, grâce à une indiscretion ou à toute autre cause, avoir connaissance de ce que vous aviez écrit sur ce papier ?

LE DEU DU MONT

— Vous penseriez alors qu'on aurait pu, grâce à une indiscretion ou à toute autre cause, avoir connaissance de ce que vous aviez écrit sur ce papier ?

LE DEU DU MONT

— Vous penseriez alors qu'on aurait pu, grâce à une indiscretion ou à toute autre cause, avoir connaissance de ce que vous aviez écrit sur ce papier ?